

AKDITAL S.A.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de la Société
AKDITAL S.A.
 246 Rte de l'Oasis,
 Casablanca 20250

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire ou associé dans les filiales concernées et chez les bailleurs), M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

1.1. Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d'achèvement

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 20 mars 2025, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL dans le cadre d'apport des biens immobiliers. Selon le management, ces garanties se détaillent comme suit :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)	Groupe
OPCI SIHATY IMMO	Centre International d'Oncologie Bengrir	OPCI SIHATY IMMO
	Clinique Internationale de Dakhla	
	Clinique Internationale d'Errachidia	
	Clinique Internationale de Mogador	
SAMA FONCIERE	Hôpital Privé de Tétouan	Groupe SAMA INVEST
YIM OPPORTUNITE 1 SCA	Anfa Prime Hospital (Casablanca)	Groupe YAMED

Toutefois, nous n'avons pas reçu la documentation justifiant ces garanties.

1.2. Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 20 mars 2025, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2024, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursements en 2024	Solde Au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	Oui	31/12/2024	20/03/2025		105.926	49.456	56.470	1.504	-
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRIR	Oui	31/12/2024	20/03/2025		24.158		24.158	410	-
Total				0	130.084	49.456	80.628	1.914	0

1.3. Avenant à la convention de prestations intra-groupe conclue entre Akdital et ses filiales (management Fees & maîtrise d'ouvrage déléguée)

La convention détaillée ci-dessous au niveau du paragraphe 2.2.3, a été amendée par un nouvel avenant en date du 30 juin 2024 qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 20 mars 2025.

Les opérations effectuées en 2024, au titre des prestations de mutualisation, se présentent comme suit (en KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	2.320	1.710
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRIR	7	-
	2.327	1.710

Par ailleurs, les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué se détaillent comme suit au 31/12/2024 (En KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	2.840	6.369
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRIR	2.546	0
ANFA PRIME	3.192	0 (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE INZEGANE	581	0 (*)
	9.159	6.369

(*) Filiale créée qui n'a pas démarré son activité

Par ailleurs, la société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Convention écrite	Date Signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Montant Remboursé en 2024	Montant transféré vers CCA en 2024	Reclassement /Ajustement	Solde au 31/12/2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	Oui	30/06/2024	7.861	95.027		40.002		62.886
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRIR	Oui	30/06/2024		45.307		10.830		34.477
			7.861	140.334	0	50.832	0	97.363

1.4. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Ces conventions écrites datées du 31 décembre 2024 et autorisées par le conseil d'administration du 20 mars 2025 portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2024, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursements en 2024	Solde Au 31/12/2024	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décassement Charge D'int
BAIT AL ATFAL	Oui	31/12/2024		22.020		22.020	752	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	Oui	31/12/2024		1.626		1.626		
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE	Oui	31/12/2024		14.510		14.510		
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	Oui	31/12/2024		18.189	1.480	16.709		
Total			0	56.345	1.480	54.865	752	0

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVIES EN 2024

2.1. Avec la société Akdital Immo

Personnes concernées : AKDITAL S.A. (actionnaire) et M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL SA, administrateur d'AKDITAL IMMO)

2.1.1. Convention d'avances en compte courant associés

Cette convention, signée le 06 janvier 2022 et autorisée par votre conseil du 22 Mars 2022, définit les modalités d'octroi des avances en compte courant en application du protocole d'investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo. En 2024, les avances consenties par Akdital SA à Akdital Immo ont été rémunérées à hauteur de 4% HT et se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

Filiale	Solde du prêt au 31/12/2023	Avances en 2024	Remboursements en 2024	Compensations en 2024	Augmentation Capital	Solde du prêt au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
AKDITAL IMMO	121.299		121.299			0	2.922	-
Total	121.299	0	121.299	0	0	0	2.922	-

Cette convention a pris fin, selon le management, suite à la cession de la part détenue par Akdital dans Akdital Immo.

2.1.2. Avec les filiales de AKDITAL IMMO

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL, administrateur d'AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) et M. Ahmed AKDIM (actionnaire d'Akdital et gérant des filiales concernées)

Garanties Corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement relatifs à la construction de cliniques

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties Corporate accordées par AKDITAL en garantie des contrats de baux en l'état futur d'achèvement (BEFA) relatifs à la location de cliniques entre les filiales d'AKDITAL IMMO et des filiales d'AKDITAL.

Selon le management, les garanties Corporate accordées au titre des contrats de baux en l'état futur d'achèvement se détaillent comme suit :

Date de signature de la garantie accordée	Bailleur (filiale d'AKDITAL IMMO)	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
2021	TAJAK	Hôpital Privé d'El Jadida Centre International d'Oncologie d'EL Jadida
20/06/2022	KAZAK	Hôpital Privé de Tanger Centre International d'Oncologie Boughaz Tanger
23/02/2022	AGADIR SANTE	Hôpital Privé d'Agadir Centre International d'Oncologie d'Agadir
20/12/2022	SALE INVEST	Hôpital Privé de Salé Centre International d'Oncologie de Salé
20/12/2022	ASFI INVEST	Clinique des Spécialités de Safi

2.2. Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire ou Associé des filiales), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d'Administration d'Akdital S.A. et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

2.2.1. Garantie corporate accordée à NEC Immo

Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 1^{er} septembre 2021, porte sur les garanties corporate accordées par Akdital SA à la société Nec Immo en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

2.2.2. Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est

également fixée par le bordereau du prêt. En 2024, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursements en 2024	Solde Au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
BROCHAK	Oui	27/05/2020	27/05/2020	40.316	0	0	40.316	907	-
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	Oui	31/12/2018	27/05/2020	19.779	10.436	7.250	22.965	500	-
TAHAFA	Oui	31/12/2018	27/05/2020	22.750	0	0	22.750	512	-
TALIAK	Oui	31/12/2019	27/05/2020	20.252	8.530	0	28.782	456	-
JAKTALIM	Oui	31/12/2019	27/05/2020	9.471	0	0	9.471	213	-
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	3.700	3.494	3.000	4.194	22	-
BRAFSANTE	Oui	31/12/2019	22/03/2022	1.574	0	0	1.574	35	-
TANGERSANTE	Oui	27/05/2020	19/03/2021	7.573	0	55	7.518	170	-
PSYSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	3.913	0	55	3.858	87	-
ONCOSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	4.948	0	55	4.893	111	-
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCA)	Oui	19/03/2021	22/03/2022	6.000	18.713	24.713	0	218	-
BOUSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	16.353	0	3.500	12.853	368	-
BAIT AL ATFAL	Oui	22/03/2022	22/03/2022	277	1.754	2.031	0	20	-
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	5.180	24.528	7.938	21.771	207	-
CIOJEDIDA	Oui	31/12/2021	22/03/2022	1.199	0	0	1.199	27	-
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	Non	31/12/2022	22/03/2022	50.470	8.567	47.186	11.851	938	-
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	Non	31/12/2022	30/03/2023	34.710	13.462	21.000	27.171	550	-
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	Non	31/12/2022	30/03/2023	47.832	4.461	35.833	16.460	902	-
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	Non	31/12/2022	30/03/2023	47.593	37.542	43.221	41.914	-	-
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	Non	31/12/2022	30/03/2023	45.487	33.961	10.500	68.948	1.372	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BO	Non	31/12/2022	30/03/2023	0	12.156	0	12.156	0	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGA	Non	31/12/2022	30/03/2023	0	15.664	7.400	8.264	27	-
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (CO	Non	31/12/2022	30/03/2023	7.162	12.558	8.162	11.558	35	-
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	Non	31/12/2022	30/03/2023	69.530	15.303	18.571	66.262	1.544	-
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	Non	31/12/2021	30/03/2023	6.030	1.340	2.900	4.470	136	-
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMIDIA (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	69.110	54.589	117.100	6.599	362	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	46.520	30.765	15.880	61.406	1.350	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE F	Oui	31/12/2023	21/03/2024	5.277	28.995	22.711	11.561	8	-
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	Oui	31/12/2023	21/03/2024	580	2.560	575	2.566	31	-
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	4.683	14.194	0	18.877	201	-
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	35.976	134.321	133.292	37.004	1.401	-
AKDITAL SERVICE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	200	10.341	300	10.240	68	-
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	32.524	126.046	119.543	39.028	630	-
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR (CI	Oui	31/12/2023	21/03/2024	55	95.297	43.000	52.353	339	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	3	84.650	48.400	36.253	230	-
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	2.930	793	2.501	1.222	53	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE KENITRA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	5.164	39.012	4.019	40.157	308	-
AKDITAL INVESTMENT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	6.044	106.773	0	112.817	899	-
TAGHAZOUT SANTE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	36	0	0	36	1	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTÉ)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	92	96.701	42.235	54.558	452	-
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA (CI	Oui	31/12/2023	21/03/2024	4	43.702	4.000	39.706	276	-
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	3.600	42.530	0	46.130	259	-
HOPITAL PRIVE MEKNES	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	31.427	476	30.951	158	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE N	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	5.544	860	4.684	18	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE D	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	20.250	0	20.250	62	-
CIOOUJDA	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	246	0	246	3	-
HOPITAL PRIVE OUJDA	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	6.991	0	6.991	17	-
CLINIQUE ATFAL	Oui	22/03/2022	20/03/2025	0	8.350	0	8.350	48	-
HOPITAL PRIVE NADOR	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	7.096	0	7.096	14	-
HOPITAL PRIVE DE GUELIMM	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	11.070	0	11.070	22	-
CLINIQUE INTERNATIONALE INZEGANE	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	804	0	804	1	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE F	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	1.120	0	1.120	3	-
Total				684.898	1.226.635	798.261	1.113.272	16.571	0

2.2.3. Convention de prestations intra-groupe

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 27 mai 2020 signée en date du 30 décembre 2019, a été conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital S.A. à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention cadre est appliquée également pour toutes les filiales qui viendraient à être créées après la date de signature de cette convention.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital S.A. aux filiales, des prestations d'assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée et l'assistance au démarrage de l'unité médicale.

Plusieurs avenants ont été conclus dont le dernier date du 31 décembre 2023 pour élargir le périmètre de cette convention afin d'intégrer d'autres filiales.

Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- a. Prestations relatives à la stratégie de développement : rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.
- b. Prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée : rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d'affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- c. Assistance au démarrage de l'unité médicale : rémunération forfaitaire de 300.000 à 500.000 DH HT en fonction de l'importance de l'unité médicale, à la charge de la société d'exploitation.

La société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée. A ce titre, les opérations effectuées au titre de l'exercice 2024 se présentent comme suit (en KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	3.331	9.813
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	1.646	5.627
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	8.327	25.023
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	4.105	16.470
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	5.686	18.168
BRASANTE	20	-
BROCHAK	212	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	1.332	3.019
CLINIQUE ATFAL	881	3.004
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	3.438	8.139
JAKTALIM	48	-
TALIAK	125	-
CIOJEDIDA	56	-
BOUSANTE	204	-
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	4.082	8.558
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	2.675	2.558
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	5.803	11.047
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	2.562	3.354
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	3.599	5.597
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	2.086	2.400
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	2.768	5.488
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	2.039	3.331
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	2.304	3.635
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	3.420	8.692
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	2.518	2.729
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	2.353	1.626
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOUREBGA (CIK)	1.622	899
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	779	915
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	566	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	475	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	113	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	1.197	972
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DE KENITRA	54	-
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	196	-
HOPITAL PRIVE MEKNES	112	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	11	-
	70.745	151.064

Par ailleurs, les prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée se détaillent comme suit au 31/12/2024 (En KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	0	3.328
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	0	3.311
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	4.469	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DE KENITRA	736	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	2.101	5.009
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	2.728	5.140
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	3.932	4.719
HOPITAL PRIVE MEKNES	5.109	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	2.100	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	2.293	5.125
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOUREBGA (CIK)	-160	4.931
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	1.117	4.997
HOPITAL PRIVE NADOR	441	- (*)
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	657	5.279
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	2.053	- (*)
HOPITAL PRIVE DE GUELIMM	3.485	- (*)
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	3.549	- (*)
	34.610	41.838

(*) Filiale n'a pas encore démarré son activité

La société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Convention écrite	Date Signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Montant Remboursé en 2024	Montant transféré vers CCA en 2024	Reclassement /Ajustement	Solde au 31/12/2024
TAJAK	Oui	31/12/2023	75	-	-	-	75	-
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	Oui	31/12/2023	-	92	92	-	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	Oui	31/12/2023	-	255	255	-	-	-
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	Oui	31/12/2023	-	628	163	-	-	465
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	Oui	31/12/2023	-	50	50	-	-	-
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	Oui	31/12/2023	-	124	124	-	-	-
CLINIQUE ATFAL	Oui	31/12/2023	-	29	29	-	-	-
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	Oui	31/12/2023	-	106	106	-	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	Oui	31/12/2023	-	507	42	-	-	465
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	Oui	31/12/2023	1	493	29	-	-	465
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	Oui	31/12/2023	16	85	100	-	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	Oui	31/12/2023	-	507	42	-	-	465
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	Oui	31/12/2023	1.461	106	106	1.461	-	-
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	Oui	31/12/2023	-	42	42	-	-	-
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	Oui	31/12/2023	-	543	78	-	-	465
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	Oui	31/12/2023	-	18.536	71	-	-	18.465
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	Oui	31/12/2023	1.283	127	127	1.283	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	Oui	31/12/2023	21.576	57	57	21.576	-	-
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	Oui	31/12/2023	16.289	-	-	305	15.984	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	Oui	31/12/2023	-	238	238	-	-	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN	Oui	31/12/2023	23.748	40.381	-	24.552	-	39.576
BAIT AL ATFAL	Oui	31/12/2023	1.754	-	1.754	-	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	Oui	31/12/2023	36.906	28	28	-	36.906	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	Oui	31/12/2023	23.748	778	-	24.061	-	465
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	Oui	31/12/2023	1.229	515	50	1.229	-	465
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	Oui	31/12/2023	-	50.290	-	2.205	-	48.084
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	Oui	31/12/2023	-	46.915	-	22.411	-	24.503
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	Oui	31/12/2023	-	38.429	-	7.275	-	31.155
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	Oui	31/12/2023	-	88.054	-	2.764	-	85.290
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	Oui	31/12/2023	23.748	33.526	-	2.554	23.748	30.972
CENTRE DE DIAGNOSTIC ET SOINS MEDICAUX BOUZNKA	Oui	31/12/2023	-	153	-	153	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR	Oui	31/12/2023	1.730	54.070	29.814	-	-	25.985
HOPITAL PRIVE MEKNES	Oui	31/12/2023	-	66.147	-	38.820	-	27.327
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	Oui	31/12/2023	-	25.800	-	-	-	25.800
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	Oui	31/12/2023	-	44.922	-	18	-	44.904
HOPITAL PRIVE NADOR	Oui	31/12/2023	-	40	-	40	-	-
HOPITAL PRIVE OUJDA	Oui	31/12/2023	-	2.000	-	-	-	2.000
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	Oui	31/12/2023	-	25.828	-	-	-	25.828
Total			153.562	540.401	33.399	150.707	76.713	433.144

2.2.4. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2024, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursement s en 2024	Solde Au 31/12/2024	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décaissement Charge D'int
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	Oui	31/12/2023	17.984	21.942	39.926	0	1.187	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIO)	Oui	31/12/2023	21.243	19.416	11.660	28.999	1.690	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	Oui	13/12/2021	10.537	15.769	22.810	3.496	1.131	-
Total			49.764	57.127	74.396	32.495	4.008	0

2.2.5. Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d'achèvement

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2024, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL dans le cadre d'apport des biens immobiliers. Selon le management, ces garanties se détaillent comme suit :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
	Clinique Pédiatrique Atfal
MONTANA IMMOBILIER	Clinique Panorama Sidi Maarouf
SAMA FONCIERE	Clinique Internationale de Mohammadia
LES MEDECINS UNIS	Hôpital International de Fes
	Centre International d'Oncologie de Fès
DAY OLIVIERS	Hôpital Privé Beni-Mellal (ex- Polyclinique Day)

Toutefois, nous n'avons pas reçu la documentation justifiant ces garanties.

2.3. Avec TAZAK

Personnes concernées : M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire et Administrateur ou gérant de la filiale de Tazak)

Convention non écrite avec la société TAZAK HOLDING et ses filiales, autorisée par votre Conseil du 30 mars 2023

Il s'agit d'une convention de partenariat entre AKDITAL et la société TAZAK INVEST fixant les conditions dans lesquelles les filiales dédiées de ladite société construiront pour le compte du Groupe des locaux destinés à des hôpitaux et cliniques privées et les donneront en location aux sociétés d'exploitation qui seront constituées à cet effet par AKDITAL.

En application de cette convention, les filiales de TAZAK INVEST ont été chargés par AKDITAL d'acquérir les terrains et de réaliser la construction de cliniques ou hôpitaux privés à Rabat, Marrakech, Meknès, Oujda, Nador, Kénitra et Taroudant.

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
Taroudant Santé	Clinique Internationale de Taroudant
Kenitra Santé	Hôpital International de Kénitra
Kenitra Santé	Centre International d'Oncologie de Kénitra
Onco Meknès	Hôpital Privé Meknès
Onco Meknès	Centre International d'Oncologie de Meknès
Marrakech Santé Invest	Hôpital International IBN NAFIS

Casablanca, le 28 avril 2025

OMNIPACT



Youssef BOUABIDI
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars
forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23
Adnane LOUKILI
Associé